

doivent être acceptées comme un critérium des sentiments de la population.

L'honorable M. MILLS, *ministre de la Justice* : Mon honorable ami s'objecte-t-il à ces règlements ?

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL : Je le dirai à mon honorable ami lorsque ce sujet sera à l'étude. Je ne discute pas les règlements ; j'examine la modestie de mes honorables amis en s'attribuant du mérite parce qu'ils poursuivent la même politique adoptée par leurs prédécesseurs, politique qui n'aura probablement pas le résultat qu'on en attendait si les énoncés de la presse libérale du Nord-Ouest et de la Colombie britannique peuvent à un degré quelconque, servir d'indice de l'état de l'opinion publique.

Le sujet suivant se rapporte au contrat qui doit être déposé sur le bureau de cette Chambre. Une copie m'en a été remise depuis que j'ai commencé à parler ; et le Sénat m'excusera, je crois, si je ne discute pas cette question aussi intelligemment que j'aurais pu le faire si j'avais eu quelques minutes à ma disposition pour lire ce traité.

Mais je puis dire ceci quant à la politique du Gouvernement, c'est qu'il y a ici une nouvelle preuve de l'abandon total des principes que les Ministres ont prônés pendant des années.

On nous a dit à maintes et maintes reprises que conclure des contrats au moyen d'un arrêté du conseil était un mode vicieux. On nous a répété bien des fois que tous les contrats devraient être accordés par voie de publicité ; mais on nous affirme que dans ce cas-ci l'urgence faisait un devoir d'adopter une ligne de conduite différente. Un jour ou deux avant de venir à Ottawa, j'ai lu dans l'organe ministériel de cette ville une déclaration de ce genre, ce qui m'étonna passablement, car la chose était écrite dans un style ronflant et pompeux. On y disait que le Gouvernement avait signé un contrat pour voyager à la construction d'une voie ferrée afin de pouvoir le plus tôt possible transporter des marchandises dans le district du Yukon, et aussi pour permettre aux voyageurs d'y avoir accès ; quo cela avait causé un profond désappointement à bien des gens qui avaient dépensé des montants considérables dans le but de s'assurer de la possibilité de construire un chemin de fer ; qu'il y avait plus de trente individus qui demandaient

des chartes afin d'avoir l'autorisation de pénétrer dans cette contrée, et qu'au moins un demi-million de piastres—vous trouverez cela dans le *Free Press*, d'il y a quelques jours—avait été dépensé par ces messieurs afin de se convaincre s'ils seraient justifiables d'engager des capitaux dans les frais d'établissement de cette voie ferrée ; et que ces gens s'en étaient retournés abattus parce que, sans qu'ils en eussent eu connaissance, un contrat avait été passé à la sourdine avec deux messieurs par lequel on leur donnait la possession de toute cette région.

Que ce soit là une manière de faire juste ou non pour les gens du dehors, je n'entreprendrai pas pour le moment de discuter ce point.

On a dit aussi que ce chemin va être construit sans qu'il en coûte un sou au Trésor public. Cela était bien établi par un petit paragraphe que j'ai lu :

Un cultivateur de retour chez lui dit à sa femme qu'il lui avait acheté un piano très coûteux. "Eh bien, mon cher," lui dit-elle, "vous n'auriez pas dû faire cela, nous n'en avons pas les moyens." "Ne vous inquiétez pas pour cela, je n'ai pas déboursé un sou pour cette acquisition. J'ai donné la ferme en échange du piano."

Bien que nous ne donnions pas un sou de subvention, nous cédonnons un territoire immense qui vaut, suppose-t-on, des centaines de millions de piastres. Si les rapports de M. Ogilvie ainsi que ceux des personnes qui ont vu cette contrée, si les résultats des travaux des chercheurs d'or sont dignes de foi, alors nous avons donné des millions.

Mais pourquoi était-il nécessaire de prendre cette décision ? Le Parlement devait se réunir moins de cinq ou six jours après la date où ce contrat fut signé. Mais personne n'en savait le premier mot ; la chose fut tenue absolument secrète.

Mettez en regard la conduite de ces honorables Messieurs de la droite et celle du Gouvernement de l'Australie occidentale lorsqu'il fut dans une position précisément semblable à celle-ci. Il y a environ quatre ou cinq ans des gisements aurifères furent découverts dans l'Australie occidentale. Il y eut là-bas des clameurs toutes aussi vigoureuses en faveur de la construction de voies ferrées dans cette région, représentant un parcours de 120 ou 130 milles, que celles qui se font entendre ici aujourd'hui demandant l'établissement de